L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE, 5 SEPTEMBRE 1886.

PETITES ANNONCES.

UNION Protectrice des Propriétaires, bureau 69 Chartres. Informations utiles fournies aux membres. 15 août—1m

A LOUER.

A LOUER.—Un Magasin spacieux, 91 rue Bienville et une résidence 136 rue St. Philippe. S'adresser à L. Lacassagne, 97 rue Dauphine. Occupation le 1er octobre. 1août.

PENSION ET CHAMBRES.—A louer au No 62 rue Toulouse, coin Royale. 1er sept—1.5,12

DEMANDES.

Demande d'une domestique de maison sachant parler le français. S'adresser 55 North Rampart. 5 sept—1 f

Demande—Une dame désirant travailler dans un magasin d'épiceries (grocerie) trouvera de l'emploi en s'adressant immédiatement au bureau de l'Abeille. 3sep—3f

UN professeur d'une grande expérience demande une place en ville ou dans une famille à la campagne. S'adresser au No 232 rue Poydras. 20 août—15f

Souscription toute privée.

EN faveur d'un homme méritant, âgé, malade et dénué de tout. C'est un Français qui compte plus de quarante ans de Louisiane. Nous formons connaître aux personnes qui voudront bien venir ici verser quelque chose pour lui venir en aide, et nous donnerons son adresse à qui la demandera. 1er août—

A VENDRE.

A vendre—Occasion exceptionnelle.—Une épicerie et bar room avec chantier de bois et charbon, superbe mulet, harnais, charrettes, etc., terrain spacieux, situé dans le 2me District. Bail à long terme. S'informer chez Justo Fontaine, No 120 Passage de la Bourse, près la rue St-Louis. 5 sept—3 f

A VENDRE OU A LOUER.—Du premier octobre, l'établissement connu autrefois sous le nom de Hôtel des Etrangers, situé rue des Chartres 127 et 129, s'adresser Passage de la Bourse No. 24, à M. Ehrmann. 15 août-5 déc.

A vendre—Pour cause de départ, une épicerie située dans le Second District. S'adresser au No 68 rue Royale. 5 sept—1f

A VENDRE des pianos à $40 et $50. Payables $3 par mois. WALKEIN, 135 rue du Canal. 2août.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Claude Victor Andry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No. 6,808.—Division D.—Attendu que Mme Vve Claude V. Andry a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Claude Victor Andry, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
2 sept—4 8 12

Succession de Mollie Green.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 18,603—Division D—Attendu que P. S. Witts, Jr., administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mollie Green, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
2 sept—2,7,11

Succession de Edwin M. Bryant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 18,624—Division D.—Attendu que Georgiana Bryant, épouse de Angelo M. Solari, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edwin K. Bryant, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
2 sept—2 7 11

Succession de Martha Ann Wycoff, femme de Charles E. Nash.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 19,808—Division D—Attendu que Charles E. Nash a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Charlotte E. Nash, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
31 août—31—4,9 sept

Succession d'Augustin Viavant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 18,598—Division E—Attendu qu'Augustin Viavant a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Augustin Viavant, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
29 août—29—3.7 sept

Succession de Mollie Green.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 19,603—Division D—Attendu que P. S. Witts, Jr., administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mollie Green, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
27 août—27 31—5 sept

Succession de Charles C. Gaines, Fred. Jordy et William Heil vs. leurs créanciers et les créanciers de Charles C. Gaines.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 18,367—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons de droit pour lesquelles le compte présenté par James W. Gaines, syndic des créanciers des insolvables, devra ne pas être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
GEO. P. CAZELAR, Député-Greffier.
26août—26 31 sept 5

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Gustave A. Mattle vs. ses Créanciers—No. 18,655—Ordre de Cour—Que les réunions des biens du pétitionnaire Gustave Albert Mattle soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit tenue et convoquée pardevant John L. Lazarus, notaire de cette ville, le 22 JUILLET 16me jour de septembre 1886, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et d'élire un syndic et de voter sur toutes autres matières qui peuvent leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 3 septembre 1886.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
Jas. D. RANKIN, Député-Greffier.
4 sept—3f au 16

LA MAISON

Anciennement établie de

Louis Grunewald,

127 rue du Canal, et de 18 à 22 rue Baronne.

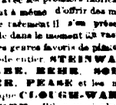

Annonce respectueusement ses clients qu'elle a récemment fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres pianos et orgues, afin d'en faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes; et, avec l'espoir d'en beaucoup vendre, elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde, le mettant à même d'offrir des marchés au public comme rarement il s'en présente. La maison possède dans le moment un vaste assortiment tous les genres favoris de pianos renommés dans le monde entier. STEINWAY, PLEYEL, ERARD, HERZ, SCHREDER, DISCHER, PEASE et les meilleures orgues italiennes CELESTINI-WARREN, SCHONINGER. Elle a aussi plus de cent pianos d'occasion de tous les fabricants, qui seront vendus à moitié de leur valeur pour de comptant, payable mensuellement, afin de faire place pour les nouveaux pianos attendus.

MUSIQUE en feuilles et INSTRUMENTS de MUSIQUE de tous genres, en grand assortiment et aux prix les plus modiques. CAMIRES, LIVRES de musique et tout qui est du genre. Soyez certain de visiter ce magasin avant d'acheter ailleurs; cela sera à votre avantage.

Louis Grunewald,
127 rue Canal, de 18 à 22 rue Baronne, N.O.
1y oct 26—1m

GROS LOT

$150,000

L. A. S. L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et acceptée par le peuple.

—AVEC UNE—

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et annuels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, sont bien sous la direction de l'honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE

TIRAGE TRIMESTRIEL

EXTRAORDINAIRE

—DE—

LA LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

AURA LIEU A LA

Nile-Orléans,

MARDI, 14 SEPTEMBRE 1886.

2,279 Lots, montant en tout à

$522,500.

Le tirage commencera positivement à ONZE HEURES A. M.,

— A —

L'ACADEMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets, à $10 le Billet.

DEMI-BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS.

1 Gros lot de $150,000		$150,000
1 ... de	50,000	50,000
1 Lot de	20,000	20,000
2 Lots de	10,000	20,000
4 Lots de	5,000	20,000
20 Lots de	1,000	20,000
50 Lots de	500	25,000
100 Lots de	300	30,000
200 Lots de	200	40,000
600 Lots de	100	60,000
1000 Lots de	50	50,000

PRIX D'APPROXIMATIONS:

100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $150,000 sont	20,000
100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 sont	10,000
100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de 20,000 sont	7,500
2,279 Lots s'élevant à	$522,500

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE

loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

IMPORTANT.

Remises d'argent par Postal Notes, Express Order, change de New-York, ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express à nos frais.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées et faire des mandats par la poste (money orders) payables à la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

L'ABEILLE

NOUVELLE-ORLÉANS

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN

Jusqu'ici toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

—POUR—

BUREAUX ET ATELIERS:

No. 73 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

L'Edition hebdomadaire réunit en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

ABONNEMENTS.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,

Un Bulletin Maritime,

Une Liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une Liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial.

BUREAUX ET ATELIERS:

73 CHARTRES - 73

Pilules d'Ayer.

La plupart des maladies qui affligent l'humanité proviennent du dérangement de l'estomac, des intestins et du foie. Les PILULES CATHARTIQUES D'AYER agissent directement sur ces organes, et sont spécialement destinées à la guérison des maladies causées par ces désordres, telles que Constipation, Dyspepsie, Maux de Tête, Dysenterie, et une foule d'autres indispositions pour lesquelles elles sont un remède sûr, prompt, infaillible, et agréable. L'usage général de ces PILULES par un grand nombre de médecins distingués de nos universités, démontre clairement en quelle estime elles sont tenues par la profession médicale.

Ces PILULES sont purement et simplement préparées avec des substances végétales, absolument pures de calomel et autres ingrédients pernicieux.

Une Victime du Mal de Tête nous écrit:

"Les PILULES D'AYER sont pour moi un trésor inestimable. J'en ai toujours une bonne provision. Sujet depuis longtemps à de violente maux de tête, vos pilules seules me procurent du soulagement. Une dose suffit sur mes intestins et mon mal de tête disparaît. Comme médecine je n'ai jamais rien trouvé d'aussi efficace. C'est donc avec un grand plaisir que j'en fais l'éloge, toutes les fois que l'occasion se présente."

W. H. Davis, of W. L. Page & Bro.,
Franklin St., Richmond, Va., 3 Juin, 1882.

Jamais elles n'ont manqué.

"Je me sers depuis longtemps des PILULES D'AYER, jamais elles n'ont manqué de produire l'effet désiré. Nous en avons toujours chez nous une provision, les considérant comme une médecine de famille, sûre, infaillible, et agréable à prendre. Pour la DYSPEPSIE elles sont inappréciables."

J. T. HAYES.
Mexia, Texas, 17 Juin, 1882.

La Constipation guérie.

Le Rev. FRANCIS B. HARLOWE écrivant d'*Atlanta, Ga.*, dit: "Pendant quelques années j'ai été sujet à la constipation, et malgré l'emploi de quantités de médecines de toute sorte, mes souffrances n'ont fait qu'augmenter. Je commençai, il y a quelque mois, à prendre les PILULES D'AYER, mes souffrances se sont peu à peu calmées, mes intestins ont repris leur fonctionnement régulier, et ma santé est devenue excellente."

Les PILULES CATHARTIQUES D'AYER corrigent les irrégularités des intestins, stimulent l'appétit et la digestion, et par leur action prompte et complète donnent du ton et de la vigueur à tout le corps.

PRÉPARÉES PAR LE

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Vendues par tous les Droguistes.

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS,
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest.
97 RUE DECATUR.

GRANDES PRÉPARATIONS.

Bottes.
3 Théopiptoïne et Tolman.
5 Harmonie et Levée.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Nouvelle.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No. 22
15 Poste de la Cie de Pompe No. 23.
16 H. & L. No. 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Rousseau et Ste-Marie.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Carondelet.
26 Jackson et Liberté.
27 Dauphine et St-André.
29 Market et Levée.
31 Henderson et Levée.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Théopitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Market et Chippewa.
36 Station de Police de 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Poste de la Cie de Pompe No 36 Tilly.
43 Franklin et Erato.
47 Gaiennie et Nouvelle Levée.
48 Poste de la Cie de Pompe No 6, St Joseph
51 Constance et Erato.
52 Camp et St Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18 Calliope.
54 Nouveau Bassin et Promenade Tritons.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
61 Tarpeiolore et Franklin.
65 Julie et Levée.
71 Pied de la rue Julie.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Théopitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Poste de la Cie de Pompe No 8 Girod et C. H.
83 Poste de la Cie de Pompe No 15 Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Canal.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
131 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste de la Cie de Pompe P. H. & L. No 6, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Burbigny et Levée.
154 Station des chars, rue du Canal
214 Vieille Levée et St-Philippe
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10
231 Trémé et Esplanade.
232 Remparts et Quartier.
234 Trémé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 4 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paoli.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Chemin du Bayou.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
252 Poste de la Cie de Pompe H. L. No 3, Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
412 Lafayette et White.
413 Amour et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Maudeville et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts
61 Poste de la Cie de Pompe No 5 Grands-hommes.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des Chars, Pologne.
915 Casernes des Etats-Unis
919 Royaux et Dauphine.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lucas H. Moore et Co vs. Les héritiers de A. W. Beauvais.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 18,210—En vertu de deux writs de saisie et vente datés respectivement chacun 22 juillet 1886 et 4 août 1886, à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente au encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Rue Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 septembre 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre, situé sur le côté gauche du Chemin de Gentilly, mesurant cinq arpents de face sur ledit Chemin de Gentilly, sur la pleine vingt-deux arpents de profondeur, bornés en cinq lots, désignés par les numéros suivants: le trois, soixante-cinq, soixante-sept, soixante-neuf et soixante et onze, conformément à un plan dressé par L. H. Pilié le 14 mars 1885 et déposé en l'étude de E. Bonny, auxiliaire notaire en cette ville, ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent ainsi que toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, consistant en une maison de résidence, sucrerie, dépendances et entourages, etc.

Acquis par le défendeur de la plaignante, conformément à un acte passé pardevant E. Cambray, notaire, le 29 février 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24août—24 31 sept 7 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme A. Perrault vs Joseph A. Perrault.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 19,408—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente au encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Rue Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville le MARDI 14 septembre 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre, situé sur le côté gauche du Chemin de Gentilly, mesurant cinq arpents de face sur ledit Chemin de Gentilly, sur la pleine vingt-deux arpents de profondeur, bornés en cinq lots, désignés par les numéros suivants: le trois, soixante-cinq, soixante-sept, soixante-neuf et soixante et onze, conformément à un plan dressé par L. H. Pilié le 14 mars 1885 et déposé en l'étude de E. Bonny, auxiliaire notaire en cette ville, ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent ainsi que toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, consistant en une maison de résidence, sucrerie, dépendances et entourages, etc.

Acquis par le défendeur de la plaignante, conformément à un acte passé pardevant E. Cambray, notaire, le 29 février 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
18août—18 25—sept 1er 8 15 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du steamboat "Alice", etc.

D. C. McCan & fils, Milton H. Money et Franklin P. Mary.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 14,110—En vertu d'un jugement à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente au encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Rue Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 14 septembre 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Le steamboat "Alice" ensemble avec tous ses agrès, appareils, mécanisme, etc., tel qu'il se trouve actuellement dans le Nouveau Bassin, près du Pont Magnolia (rue Magnolia) du côté du chemin de fer du Nouveau Bassin.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
18août—18,25 —1,8,15,18sept.

George Sick vs M et Mme C. Hermann

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 14,360—En vertu d'un writ de saisie à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente au encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre la rue Gravier et la Rue Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 14 sept. 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ile Delgado, ayant le numéro quatre-vingt-douze (92) de la vente d'Eugène Rey, arpenteur, sur dessin dressé par Hall, ayant quarante pieds de front sur la rue Laurel, entre la rue Calhoun et le Boulevard Park, sur une profondeur de cent deux pieds six pouces, et un arrière-lot de même dimension, ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent ainsi que toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, consistant en une maison de résidence, sucrerie, dépendances et entourages, etc.

Acquis par le défendeur de la plaignante, conformément à un acte passé pardevant E. Cambray, notaire, le 29 février 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
12 août—12 19 26—Sept 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession Wm. J. Castell, P. S. Witts Jr., administrateur, vs John J. O'Connor

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 18,152—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai au encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Rue Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 25 septembre 1886, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Deux certains lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'île bornée par les rues Julie, Commerce, Notre Dame et Nouvelle Levée, désignés comme lots numéros quatre-cent cinq, comme sont les dits lots tels qu'ils sont par le numéro quatre sur un plan déposé comme le numéro 97, au livre de plans No deux, en l'étude de S. Magner, auxiliaire notaire en cette ville, et mesurant vingt-deux pieds de face à la rue Julie sur une profondeur de quatre-vingt quatre pieds six pouces sur la ligne du lot numéro cinq, et quatre-vingt-quatre pieds neuf pouces et quatre lignes sur l'autre côté et vingt et un pieds de largeur dans le fond.

Et l'autre lot est désigné comme lot numéro cinq sur un plan dressé par L. Sauge et déposé comme le numéro trente dans le livre de plans de L. J. Caire, ancien notaire en cette ville, et mesurant vingt-trois pieds un pouce de face à la rue Julie, sur une profondeur et face à la rue Commerce de quatre-vingt-quatre pieds six pouces, et vingt-trois pieds un pouce et une demi-ligne de largeur dans le fond.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, droits voies et avantages qui y appartiennent.

Acquis par le défendeur de Mme Margaret Mistrau et Andrews, conformément à un acte passé devant W. J. Castell, ancien notaire, le 30 mars 1885, titre enregistré au livre 123, fol. 25 du bureau des aliénations (vol) à midi.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24août—24 31 sept 7 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme A. Perrault vs Joseph A. Perrault.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 19,408—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan au Bureau de l'Huissier Rodier, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Rue Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville le MARDI 21 septembre 1886 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ainsi que toutes améliorations qui y sont, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros deux-cent-soixante-neuf (269) et deux-cent-soixante-dix (270) sur le plan dressé par J. Hennecourt le 4 août 1886, et déposé au bureau de l'Huissier Rodier, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Rue Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, ayant chacun quarante pieds de front sur la rue Pauline, sur une profondeur et face à la rue Commerce de quatre-vingt-quatre pieds six pouces et trois lignes sur l'autre côté et vingt-trois pieds un pouce et une demi-ligne de largeur dans le fond.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, droits voies et avantages qui y appartiennent.

Acquis par le défendeur de Mme Margaret Mistrau et Andrews, conformément à un acte passé devant W. J. Castell, ancien notaire, le 30 mars 1885, titre enregistré au livre 123, fol. 25 du bureau des aliénations (vol) à midi.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24août—24 31 sept 7 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession Wm. J. Castell, P. S. Witts Jr., administrateur, vs John J. O'Connor

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 18,152—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai au encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Rue Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 25 septembre 1886, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Deux certains lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'île bornée par les rues Julie, Commerce, Notre Dame et Nouvelle Levée, désignés comme lots numéros quatre-cent cinq, comme sont les dits lots tels qu'ils sont par le numéro quatre sur un plan déposé comme le numéro 97, au livre de plans No deux, en l'étude de S. Magner, auxiliaire notaire en cette ville, et mesurant vingt-deux pieds de face à la rue Julie sur une profondeur de quatre-vingt quatre pieds six pouces sur la ligne du lot numéro cinq, et quatre-vingt-quatre pieds neuf pouces et quatre lignes sur l'autre côté et vingt et un pieds de largeur dans le fond.

Et l'autre lot est désigné comme lot numéro cinq sur un plan dressé par L. Sauge et déposé comme le numéro trente dans le livre de plans de L. J. Caire, ancien notaire en cette ville, et mesurant vingt-trois pieds un pouce de face à la rue Julie, sur une profondeur et face à la rue Commerce de quatre-vingt-quatre pieds six pouces, et vingt-trois pieds un pouce et une demi-ligne de largeur dans le fond.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, droits voies et avantages qui y appartiennent.

Acquis par le défendeur de Mme Margaret Mistrau et Andrews, conformément à un acte passé devant W. J. Castell, ancien notaire, le 30 mars 1885, titre enregistré au livre 123, fol. 25 du bureau des aliénations (vol) à midi.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24août—24 31 sept 7 14 21 28

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Stock de Chemin de fer et d'Assurance.

Succession de Mme Louise Olympe Carrouche.

No. 18,233—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—PRICE J. SPEAR, encanteur—Bureau, 46 rue Royale.—Le SAMEDI 11 septembre 1886, il sera vendu à l'encan publique, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, entre les rues Commune, et Gravier en vertu de et conformément à un ordre par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans daté le 28 août 1886, dans la succession ci-dessus—

13 actions du capital de la Compagnie de Chemin de fer d'Orléans.

2 actions du capital du New Orleans Insurance Company. 31août—3,7,11sept

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry Seliger vs Mme Mary Ann Levi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 13,722—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre la rue Gravier et la Rue Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le 18 septembre 1886, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

L'intérêt indivis et tous les droits, titre et intérêt de la défoulée Mme Mary Ann Levi dans les propriétés ci-dessous décrites:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et situé comme le Premier District de cette ville, dans l'île bornée par les rues Perdido, Poydras, Carondelet et Carroll, désigné par le No 14 sur un plan dressé par Dufour, en date du 27 mai 1859, et déposé en l'étude de H. Bonny, notaire.

Ledit lot mesure vingt-trois pieds six pouces de face à la rue Perdido, sur une profondeur de cent dix-sept pieds deux pouces et six lignes, entre lignes parallèles, mesure arrière-lot de dix-huit pieds.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et situé comme le Premier District de cette ville, dans l'île bornée par les rues Perdido, Poydras et Carondelet et Carroll, désigné par le No 15 sur un plan dressé par Dufour, en date du 27 mai 1859, et déposé en l'étude de H. Bonny, notaire.

Ledit lot mesure vingt-trois pieds six pouces de face à la rue Perdido, sur une profondeur de cent dix-sept pieds deux pouces et six lignes, entre lignes parallèles, mesure arrière-lot de dix-huit pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12 août—12 19 26—Sept 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession Wm. J. Castell, P. S. Witts Jr., administrateur, vs John J. O'Connor

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 18,152—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai au encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Rue Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 25 septembre 1886, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Deux certains lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'île bornée par les rues Julie, Commerce, Notre Dame et Nouvelle Levée, désignés comme lots numéros quatre-cent cinq, comme sont les dits lots tels qu'ils sont par le numéro quatre sur un plan déposé comme le numéro 97, au livre de plans No deux, en l'étude de S. Magner, auxiliaire notaire en cette ville, et mesurant vingt-deux pieds de face à la rue Julie sur une profondeur de quatre-vingt quatre pieds six pouces sur la ligne du lot numéro cinq, et quatre-vingt-quatre pieds neuf pouces et quatre lignes sur l'autre côté et vingt et un pieds de largeur dans le fond.

Et l'autre lot est désigné comme lot numéro cinq sur un plan dressé par L. Sauge et déposé comme le numéro trente dans le livre de plans de L. J. Caire, ancien notaire en cette ville, et mesurant vingt-trois pieds un pouce de face à la rue Julie, sur une profondeur et face à la rue Commerce de quatre-vingt-quatre pieds six